



V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
gation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-
ssillon

ciation Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5,
ue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18
: <http://www.vvv-sud.org>

Lettre d'information électronique du site VVV- Sud n°41 12 Août 2017

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations,
actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

Lettre n°41 : envoyée à : 180 personnes, inscrites avant le 01-08-2017.

Voici le numéro 41 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

France

PAMA : un décret autorise la matérialisation au sol des trajectoires des cyclistes lors d'une traversée de chaussée par une Voie Verte

Les nouvelles mesures adoptées dans le cadre du PAMA Plan d'Action pour les Mobilités Actives en septembre 2015 ont autorisé la matérialisation de la trajectoires des cyclistes et des piétons en traversée de chaussée par une Voie Verte. Jusqu'à présent, il n'existait pas de possibilité réglementaire de reproduire au sol ce message de mixité piétons/cyclistes en traversée de Voie Verte. Le passage piéton est exclusivement réservé aux piétons, et l'utilisation de la figurine vélo

seule était jusqu'alors réservée aux aménagements cyclables. Il est maintenant possible d'utiliser de manière combinée la figurine piéton et la figurine cycliste pour marquer la traversée d'une Voie Verte.

Source :

CEREMA.

Voir la fiche n°14 du CEREMA : <http://www.territoires-ville.cerema.fr/parution-de-la-fiche-no-14-marquage-des-a2105.html>

Pour télécharger la fiche n°14 : <http://www.certu-catalogue.fr/plan-d-actions-pour-les-mobilites-actives-pama.html>

Le nouveau site de l'AF3V en région Centre : <http://af3vcentre.org>

La Délégation AF3V pour la région Centre développe depuis 2015 un nouveau site Internet qui décrit les actions de la Délégation, et les Véloroutes et Voies Vertes de la région. Nombreux articles intéressants, un exemple : celui sur les abris-cyclos. Autre article : celui sur le train-vélo Loire. Voir : <https://af3vcentre.org>

Voir : <https://af3vcentre.org/2016/04/06/abricsyclos>

Voir :

<https://af3vcentre.org/2015/06/13/train-velo/#more-20>

France et sud

Taux d'utilisation du vélo pour aller travailler dans les grandes villes : classement des capitales du sud, Bordeaux en tête

Fin 2016 les résultats de l'enquête annuelle INSEE du recensement 2015 ont été publiés. Les informations concernant la part des actifs allant travailler en vélo ont montré que ces taux sont importants dans les départements où la métropole urbaine, ou les agglomérations urbaines, sont grandes, et sont faibles dans les départements plus ruraux. La part (ou %) des actifs allant travailler en vélo est aussi très diverse selon la ville. Si on classe les villes par taux décroissant on a le classement suivant : Strasbourg (16%), Grenoble (15,2%), Bordeaux (11,8%), Rennes (7,3%), Toulouse (7%), Tours (7%), Montpellier (6,2%). Pour le grand sud-ouest de la France les trois villes-métropoles Bordeaux, Toulouse et Montpellier sont bien placées, avec un net avantage à Bordeaux. Bordeaux bénéficie à la fois d'une taille plus faible que Toulouse, et d'une politique pro-vélo plus active qu'à Toulouse.

Source (France) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2557426>

et:

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2547163>

Voir (Occitanie) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2555735>

Voir (Aquitaine) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2555446>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Réunion du 1^{er} Comité du Bien culturel étendu « Canal du Midi » : « plan d'action » pour maintenir l'inscription au patrimoine mondial (UNESCO)

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, et la présidente de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, ont présidé le 22 juin 2016 au château de Bonrepos-Riquet, la première réunion du Comité du bien culturel étendu « Canal du Midi », et la Délégation régionale de l'AF3V, invitée, était présente. Ce Comité, qui réunit l'ensemble des Collectivités locales concernées par le canal du Midi, ainsi que les représentants des « acteurs économique et touristiques », est une « instance de gouvernance ». L'objectif est d'agir pour préserver les caractéristiques patrimoniales et environnementales du « Canal du Midi » lui-même, et d'une bande de 10km de large de part et d'autre. Des actions règlementaires (règlements d'urbanisme, protection) et des investissements (entretien et mise en valeur des éléments de l'ouvrage et des abords), sont nécessaires pour maintenir l'inscription sur la liste du patrimoine mondial (UNESCO). Au contrat de Plan Etat-Région pour 2015-2020, l'Etat apportera 50% du total estimé du projet, soit 230M€, et la Région 40M€, et les Conseils Départementaux devront aussi contribuer (pour 190M€). Un directeur de projet « canal du Midi » a été nommé, pour coordonner les travaux d'élaboration d'un « plan d'action canal du Midi », avec un séminaire annuel de travail qui aura lieu en octobre 2016. L'AF3V sera invitée à ce séminaire. Une des demandes de l'AF3V sera que l'on

profite des travaux de replantation et de réfection des berges, en cours dans le cadre de l'action contre le « chancre coloré », pour chaque fois aménager la Voie verte sur le chemin de halage : travailler ainsi par tronçons courts, sans attendre de lancer –dans 10 ans ?-de grandes sections de la Voie Verte... La Mairie de Toulouse était représentée par Mme Mayeux-Bouchard, car elle est traversée par le canal du Midi et a lancé un « plan canal », et car Toulouse a le projet de candidater pour être classée au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Voir article du 25-06-2016 : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/06/25/2372883-etat-region-creent-comite-canal-midi-orangerie.html>

Voir rappels historiques sur le Canal du Midi : https://fr.wikipedia.org/wiki/Canal_du_Midi

Voir article sur les 8 sites inscrits en région LRMP :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrenees/Patrimoines-et-architecture/Patrimoine-mondial-en-region>

Voir article du 25-05-2015 (Toulouse) : http://actu.cotetoulouse.fr/avec-la-candidature-de-toulouse-a-lunesco-jean-luc-moudenc-veut-donner-un-cap-federateur-a-son-action_1304

Journée du CEREMA sur le « vélo interurbain » à Toulouse le 24 nov 2016 avec intervention de l'AF3V sur « les attentes des usagers des VVV »

Le CEREMA a organisé à Toulouse le 24 Novembre 2016 une Journée d'information-formation sur le vélo interurbain et les Véloroutes et Voies Vertes. De nombreuses collectivités locales du sud étaient présentes : communes, communautés de communes et d'agglomération et départements (cf. 2 personnes de l'Aude, 1 du Lot-et-Garonne, 2 du Lot dont 1 du Grand Figeac, 4 de l'Aveyron, 4 des Hautes-Pyrénées, 1 de la Corrèze...), ainsi que des militants d'associations FFCT et AF3V (Deux Pieds Deux Roues Toulouse, ADDSCA Aveyron). L'AF3V invitée est intervenue sur le thème des « attentes des usagers des VVV » et dans son exposé a fait un plaidoyer pour la Voie Verte urbaine de qualité, en disant que les usagers très divers de ces Voies Vertes ont des attentes convergentes : continuité et qualité de la continuité, bon revêtement « en dur » (enrobé ou équivalent), bonne largeur (2m à 6m selon fréquentation), bons accotements et absence de « marche » ou ressaut », pas ou peu de traversées, pas de barrières, si nécessaire des potelets à 1,40m, éclairage, connexion au réseau cyclable et piétonnier et aux TC, signalisation, services, ... Pour les Véloroutes à fort % en itinéraire partagé, l'AF3V a noté dans les attentes la sécurité ... donc le bon choix des routes (faible trafic), la sécurisation des « points durs », et le % en Voie Verte ! Ce plaidoyer pour la Voie Verte de qualité en enrobé, un peu caricatural (car on aime aussi les VV en stabilité de qualité, en zone rurale hors villes, villages et zones urbaines qui existent aussi en zone rurale !) a fait réagir... L'AF3V a plaidé auprès des aménageurs présents en disant : « investissez dans la qualité et vous obtiendrez satisfaction et fréquentation élevées ». Le CEREMA a présenté un excellent exposé sur la CVCB (chaussée à voie centrale banalisée), utilisable pour certains ponts même hors agglomération ... Deux départements ont présenté leur « politique vélo » et « pro VVV » : la Gironde et la Haute-Garonne, avec chaque fois un historique, un bilan des VVV réalisées, une liste des projets. L'Asso des DRC a présenté un bilan des VVV en France et dans la région Occitanie. **Tous les diaporamas de la Journée sont visibles et téléchargeables sur le site du CEREMA.** : <http://voiriepourtous.cerema.fr>

Site CEREMA Les Journées d'échange : <http://voiriepourtous.cerema.fr/24-11-2016-toulouse-mise-en-ligne-des-diaporamas-a1338.html>

Anc. Région Aquitaine

Un plan vélo de Bordeaux Métropole : 70M€ d'investissements en 4 ans

Bordeaux Métropole vient d'adopter un plan d'investissements pour le vélo très important : 70 millions d'euros seront investis en 4 ans entre 2017 et 2020. Les places de stationnement seront augmentées (500 000 euros par an investis). Dans le but de favoriser des trajets d'une dizaine de kilomètres de la périphérie vers Bordeaux et de périphérie à périphérie, un réseau de pistes performant (réseau express vélo) doit être aménagé pour 2,5 millions d'euros en 2017 et pour 9 millions d'euros de 2018 à 2020. Ce réseau express s'inspire des aménagements réalisés à Copenhague et à Strasbourg. 18,5 millions d'euros iront au développement du vélo en libre-service (dix nouvelles stations devraient ouvrir chaque année). Enfin 500 000€ par an seront consacrés à une campagne de communication.

Voir : <http://www.20minutes.fr/bordeaux/1976139-20161207-metropole-bordelaise-70-millions-euros-investis-developper-usage-velo>

Voir : <http://rue89bordeaux.com/2016/03/le-reseau-express-velo-rev-loin-de-la-realite-a-bordeaux/>

Landes

Véloroute Scandibérique (EV3) ouverte en mars 2017 entre Saubusse et St-Laurent-de-Gosse le long de l'Adour (27km)

Le Département des Landes et la Communauté de Communes Marenne-Adour-Côte-Sud (MACS), ont aménagé début 2017 une Véloroute qui longe la rive droite de l'Adour sur 27km entre Saubusse et St-Laurent-de-Gosse, à 15 Km de Bayonne. C'est une belle « coulée verte », toujours au bord de l'Adour, entre le fleuve et les « Barthes », zones humides à la faune et flore très riches. Le parcours est facile, ombragé, sécurisé (très peu d'autos), et il permet la découverte de l'Adour maritime (où les marées se font sentir). Il manque 4km à aménager sur la commune de St-Laurent-de-Gosse pour rejoindre, au carrefour D12-D74, la Véloroute Voie Verte de l'Adour Maritime, qui continue rive droite jusqu'à proximité de Bayonne. Cette Véloroute de 27km est un tronçon de la future Euro-Véloroute « La Scandibérique » (EV3) qui traversera les Landes sur 195km et qui devrait ouvrir en 2018. Voir fiche site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=484>

Pyrénées-Atlantiques

Biarritz : en 2017 les premières pistes cyclables pour la Vélodyssée (5km)

La ville de Biarritz n'a jusqu'ici aucun aménagement cyclable, et la traversée de la ville à vélo par l'itinéraire national et européen Véloroute Atlantique ou « Vélodyssée » est interrompu. En Novembre 2015 la Mairie a décidé d'aménager la traversée de Biarritz par la Véloroute Vélodyssée, soit 5,4km entre le golf du phare, au nord, et Bidart, au sud, en longeant le littoral et en passant par la gare de La Négresse. Sont prévus des rues mixtes (en zone 30km/h), des bandes cyclables et des pistes cyclables en site propre entre le rond-point du Radisson et la Cité de l'Océan. Le budget prévisionnel prévoit des financements européens (63% des dépenses), du département, de la région. La ville de Biarritz supportera 148 000€ d'investissement. Le début des travaux est annoncé pour l'automne 2016. Un plan vélo plus ambitieux prévoit aussi la création de 25km d'aménagements cyclables pour un usage urbain (desserte des équipements publics et des écoles). En Mai 2017 la nouvelle piste cyclable de 3m de large le long de la RD911, entre Bidart et Ilbarritz (Cité de l'Océan) est en construction et presque achevée (1,5km). Voir article du 16-03-2017 : <http://www.sudouest.fr/2017/03/16/des-travaux-sur-la-rd-911-3280825-4040.php> Voir article du 03-11-2015 : <http://www.sudouest.fr/2015/11/03/les-cinq-premiers-kilometres-pour-2017-2173737-4037.php>

Article du 05-11-2015 : <http://www.sudouest.fr/2015/11/02/biarritz-bientot-5-4-km-de-voies-cyclables-de-la-negresse-a-la-milady-2173299-4037.php>

Voir le site de la Vélodyssée : <http://www.lavelodysee.com/etapes/bayonne-biarritz>
Voir le Plan cyclable de l'Agglomération Côte Basque -Adour (à télécharger) : <http://www.agglo-cotebasque.fr/les-politiques-publiques/transports-et-mobilites/1145-le-plan-velo.html>

Photos des travaux : <http://www.le64.fr/actualites/amenagement-de-la-piste-cyclable-reliant-biarritz-cite-de-locean-a-bidart-centre.html>

Pyrénées-Atlantiques

La Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) avance au bord de l'Adour entre Urt, Lahonce et Bayonne : tronçon sur l'île et passerelles

Dans les Pyrénées-Atlantiques la Véloroute « Pyrénées-Gave-Adour » (PGA pour le département), élément de la Véloroute nationale « du Piémont Pyrénéen » (V81), avance dans la région du Bas-Adour, sur la rive gauche de l'Adour. En effet, entre Came, Urt et Bayonne, c'est le Syndicat des Berges de l'Adour qui réalise chaque année des tronçons de cette Véloroute. En 2015 un tronçon a été ouvert à Urt, dans les barthes. En 2016, les travaux ont continué en bordure de l'Adour sur l'île de Lahonce, où le chemin de halage qui existait a été revêtu (longueur 1km environ). Une passerelle a été construite en 2016 pour que la Véloroute créée sur l'île traverse l'Aiguette (bras de l'Adour) au niveau du port de plaisance de Lahonce (rive gauche de l'Adour). La Véloroute traversera ensuite la départementale pour rejoindre la zone verte de la plaine Arbéou, et continuera jusqu'à Bayonne. Enfin en 2017 une passerelle est en construction sur l'Ardanavy entre

Lahonce et Urt, pour assurer la continuité de la Véloroute.
Voir : <http://www.lahonce.fr/actualites/2016/02/une-passerelle-en-construction>
Voir article du 2 juin 2017 : <http://www.sudouest.fr/2017/06/02/fermeture-provisoire-de-voie-pour-travaux-3497838-4436.php>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Gard et Hérault

Projet de Voie Verte Ganges-Sumène (5km) : les travaux avancent lentement

Le Conseil Général du Gard a un projet de Véloroute entre Sommières et le Vigan, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée Nîmes-Le Vigan dont il est propriétaire. L'ancienne voie ferrée passe dans l'Hérault au niveau de Ganges et Sumène, et c'est pour cela que le Conseil Général du Gard, en liaison avec le Conseil Général de l'Hérault, prévoit de réaliser une Voie Verte entre Ganges (département de l'Hérault) et Sumène (département du Gard), sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui longe le Rieutord. Ce tronçon ira des Treilles Hautes à Ganges (rond-point de la route de Nîmes) jusqu'à la gare de Sumène. Il longera la réserve naturelle de Combe Haute. Longueur : 4,5km. Coût prévisionnel : 955 000 euros HT. Après les études (2012), et le lancement des marchés (2014), les travaux sont en cours depuis 2015. Les premiers travaux consistent à réparer et conforter les ouvrages d'art et mettre en sécurité la base des falaises surplombant la voie. Ce tronçon de l'ancienne voie ferrée, situé en rive gauche, surplombe le Rieutord et se trouve au pied du massif du Ranc de Banès. Il comporte des ouvrages d'art : 5 tunnels, 4 viaducs, 65 murs de soutènement et 15 autres ouvrages d'art « courant ». Pour des raisons de contrainte budgétaire, les travaux ont été suspendus en 2015 et ont repris en 2017.

Voir article du 7 Mai 2017 (projets du département):

<http://m.lamarseillaise.fr/herault/developpement-durable/60109-saint-hippolyte-du-fort-la-voie-verte-avance-a-toute-vapeur>

Voir site de la ville de Sumène : <http://www.sumene.org/la-voie-verte-arrive> et:

<http://www.sumene.org/patrimoine/la-voie-verte/>

Voir article du 21-12-2014 : <http://www.midilibre.fr/2014/12/21/les-elus-en-visite-sur-la-voie-verte-reliant-les-villes-de-sumene-et-de-ganges,1101454.php>

Voir le blog du conseiller général du canton de Sumène :

<http://william-toulouse.over-blog.com/2014/11/voie-verte-sumene-ganges-st-hippolyte-du-fort.html>

Lozère

L'AF3V demande à nouveau l'aménagement de la Véloroute de la vallée du Lot, avec priorité à la section Banassac-Mende (47km), et transmet des propositions d'itinéraires et d'aménagements

Alors que cet itinéraire de cyclotourisme est déjà aménagé dans le Lot-et-Garonne et le Lot, entre Aiguillon et Cahors (150km), et que des réalisations sont en cours en Aveyron où la Communauté de Communes de la vallée du Lot crée 29km de la Véloroute entre Bouillac et Grand-Vabre, l'Entente Interdépartementale Bassin du Lot relance en 2016 ce projet et demande aux collectivités locales d'engager des réalisations. Dans ce contexte, l'AF3V, qui demande la Véloroute depuis 2001, a demandé en Octobre 2016 au Conseil Départemental de la Lozère d'aménager la Véloroute de la Vallée du Lot en commençant par la partie aval de la vallée du Lot, entre Banassac et Mende (47km). Cette partie est relativement « facile » à créer car : 1- il existe des routes, chemins ruraux et chemins en bordure du Lot, très peu ou pas circulés ; 2- des routes forestières peuvent être utilisées et offrent sécurité et attrait ; 3- les routes départementales D809 et D888, aujourd'hui relativement peu circulées (1200 véhicules/jour pour la D809 et 700 véhicules par jour pour la D888), peuvent être utilisées, avec des aménagements légers de type sur-largeurs cyclables de bonne qualité. L'AF3V a transmis des propositions d'itinéraires et d'aménagements (tableau par tronçon et 7 cartes détaillées), qui actualisent l'étude réalisée par l'AF3V en 2001.

Voir lettre, cartes et photos ici : Les demandes de l'AF3V en Lozère : <http://www.vvv-sud.org/demandeslozere.html>

Lozère

Voie Verte La Régordane à Prévencières (Véloroute V70) ouverte (7km) : première Voie Verte en Lozère !

Cette courte Voie Verte de 7km a été créée en 2015 sur un délaissé de la RD906, entre La Garde-Guérin et l'étang du barrage du Rachas, sur la commune de Prévencières. Cet aménagement est très utile car il permet d'éviter la RD906 linéaire et dangereuse. Il constitue un premier tronçon de la Véloroute nationale La Régordane (V70) qui reliera Clermont-Ferrand à Alès. Cette ancienne route est facile (faibles pentes) et magnifique car elle surplombe les gorges du Chassezac. Cette première Voie Verte aménagée en Lozère mérite une visite.

Voir la fiche du site AF3V: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=505>

Anc. Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Anc. Région Midi-Pyrénées

Aveyron

Le Département va étudier la faisabilité des itinéraires du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes en Aveyron. : premier pas vers l'adoption d'une politique favorable aux VVV

A la suite de l'adoption du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) par la région Midi-Pyrénées en 2014 (voir : <http://www.vvv-sud.org/projetsmidipyrenees.html>), des projets locaux réalisés en Aveyron et dans les départements voisins, et des propositions de l'AF3V, le Conseil Départemental de l'Aveyron a décidé (en Commission permanente du 23 janvier 2017) d'étudier la faisabilité des itinéraires prévus au Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes. Il a rendu publique cette décision par un article sur son site Internet, et par un courrier à la délégation régionale AF3V. Ce « diagnostic » sera réalisé en collaboration avec l'AF3V « afin de bénéficier de son expertise ». Les axes du SR3V qui seront étudiés sont : la Véloroute de la Vallée du Lot (V86), 150km (étude réalisée en partenariat avec l'Entente Interdépartementale), la Véloroute Vallée du Tarn-Causse-Sud-Cévennes (V85), 100 km, et les 6 axes régionaux suivants : 85-4- Rodez-Salles Curan-Milhau- 78km, 85-5-Mostuejols-Millau-St Jean-d'Alcapiès- 59km, 85-6-Rodez-Espalion, 86-2- Capdenac-gare-Villefranche de Rouergue- 24km, 86-3- Conques-Rodez, 87-3- St Martin-Laguépie-Villefranche-de-Rouergue-Clairvaux-d'Aveyron (Rodez)- 141km. Les études ont commencé par un diagnostic de la Véloroute Vallée du Tarn-Causse-Sud-Cévennes (V85), en liaison avec le parc Régional des Grands Causse.

Voir site du Conseil Départemental : <http://aveyron.fr/actualites/tourisme/des%20id%C3%A9es%20pour%20les%20v%C3%A9loroutes%20et%20voies%20vertes>

Voir lettre et carte des Véloroutes qui seront étudiées : <http://www.vvv-sud.org/projetsaveyron.html>

Aveyron

Flagnac : une piste piétons-cycles pour relier Port Lacombe et la Véloroute de la vallée du Lot au centre-bourg

La Mairie de Flagnac est en train d'aménager en 2017 une piste mixte piétons-vélos le long de la rue de Lacombe, sur 1,5km, pour relier Port Lacombe, au bord du Lot, où passera la Véloroute Voie Verte de la vallée du Lot (V86), au centre-bourg. Parallèlement, au début de cette piste, le Conseil Départemental aménage un giratoire au carrefour de la RD963, ce qui permettra aux automobilistes, aux piétons et aux cyclistes de la traverser plus en sécurité pour accéder au centre du village. Ouverture prévue de ces équipements : Juin 2017.

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/10/16/2440296-travaux-routiers-sur-la-departementale.html>

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/01/11/2253063-flagnac-creve-enfin-l-abces.html>

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2017/01/06/2491325-voeux-de-la-municipalite-ce-dimanche-a-11-heures.html>

Haute-Garonne

Toulouse : la Voie Verte de la Garonne (tronçon de la V83) qui relie le centre à Portet sera améliorée par création d'une Voie Verte au pied de la digue sur 2,5km

Toulouse Métropole a déjà aménagé une Voie Verte urbaine de 7km entre le centre de Toulouse (pont-Neuf) et la limite de Portet-sur-Garonne, en passant par l'Oncopôle (voir Lettre électronique n°34 Août 2015), magnifique aménagement qui constitue un tronçon de la Véloroute de la Garonne V83. Entre le pont St-Michel et l'Oncopôle (rocade) la première partie de cette Voie Verte, déjà très fréquentée, est située sur la digue Garonne, et est trop étroite (3m) pour permettre une cohabitation facile de tous les usagers. Heureusement, dans le cadre du projet de «Grand Parc Garonne », Toulouse Métropole a décidé d'aménager plusieurs sites le long de la Garonne, en aval, au centre et en amont au niveau de l'île du Ramier. Et un « cheminement piétons-cycles » de 2,5km sera créé en 2018 au pied de la digue Garonne, entre le pont St-Michel -prairie des Filtres et l'Oncopôle. Cela doublera la taille de la Voie Verte existant déjà sur le sommet de la digue, en offrant aux usagers deux itinéraires : un bucolique et direct au bord de l'eau, au pied de la digue, un plus panoramique et plus « urbain » (avec connexions) au sommet de la digue. Ces deux itinéraires se rejoindront aux deux extrémités (prairie des Filtres et Oncopôle). Deux fois 3m de large ce sera mieux qu'une fois ! Cette nouvelle Voie Verte en pied de digue est une demande commune de Deux Pieds Deux Roues (délégation de l'AF3V) et du Comité de quartier Croix-de-Pierre, qui va être enfin satisfaite.

Voir : <http://www.toulouse-metropole.fr/projets/grand-parc-garonne>

Voir article du 29-04-2016 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/04/29/2334559-digue-de-garonne-il-y-aura-bien-un-cheminement-pieton.html>

Voir fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=452>

Voir article du 11 juin 2015 :

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/decryptage-le-grand-parc-garonne-qui-sera-realise-dici-2020-est-il-reellement-ambitieux_3541402.html

Lot

Un « Collectif pour la voie verte en vallée du Lot » Cahors-Capdenac (68km)

Fin 2015 un « Collectif pour la voie verte en vallée du Lot » a lancé une pétition demandant la réalisation d'une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Cahors et Capdenac. Dès novembre 2015 Cahors Cyclotourisme, Relais local de l'AF3V pour Cahors a appelé à signer cette pétition . En Mars 2016, Deux Pieds Deux Roues, Délégation régionale de l'AF3V a également appelé à signer la pétition. Elle a rappelé ses positions de Juin 2011, qui restent inchangées puisque, depuis 6 ans, aucune possibilité nouvelle de ré-ouverture de la ligne ferroviaire n'est apparue. Elle se prononce à nouveau en faveur d'une utilisation de l'emprise de la voie ferrée par une Voie Verte, en priorité entre Cahors et Vers, et idéalement sur toute la longueur, pour constituer un élément très attractif de la Véloroute vallée du Lot. Elle rappelle à nouveau que les études réalisées montrent l'absence de perspective de réouverture en exploitation ferroviaire, et elle souligne que la transformation en Voie Verte est le meilleur moyen de sauvegarder la continuité de l'emprise, de réhabiliter les ouvrages, et donc de conserver une possibilité de retour au ferroviaire. Début 2017 la pétition est close, et le collectif poursuit ses actions sous d'autres formes.

Voir : <https://collectifvoieverte-lot.jimdo.com>

Tarn-et-Garonne

La Voie Verte du canal de Montech prolongée en 2017 de 4,5km jusqu'à Montauban

La Voie Verte du canal de Montech, le long du canal de Montech, reliait le canal de Garonne à Lacourt-St-Pierre (6km), au-delà il fallait continuer sur un chemin empierré. Le Conseil Départemental a réalisé les travaux pour aménager les derniers 4,5km jusqu'au port de Montauban. Coût : 1 million d'euros. L'ouverture du nouveau tronçon a eu lieu en juin 2017. Il ne manque plus aujourd'hui qu'un km à revêtir sur la ville de Montauban, tronçon qui est déjà accessible par un chemin en stabilisé qui conduit au port de Montauban (halte-services, toilettes, brasserie, ...). Montauban est donc maintenant bien relié à la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo (V80), ce qui est formidable pour les montalbanais, et ce qui incitera les cyclo-randonneurs à venir visiter la ville de Montauban, ses sites et jardins, et son Musée Ingres. Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/12/12/2476780-la-velo-voie-verte-arrive-aux-portes-de-montauban.html>

Voir fiche : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=421>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBolet/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.